



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 5 janvier 2022

SIGNATURE DU PLAN DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DANS LE RHÔNE

La prévention de la délinquance se situe au carrefour des politiques de sécurité, judiciaire, sociale, de la ville, du logement, scolaire et de la protection de l'enfance. Agir sur les facteurs de risque permet de lutter durablement contre la délinquance, les trafics, la violence et toutes les atteintes au pacte républicain.

Pour mobiliser de manière coordonnée l'ensemble des acteurs locaux concernés, au service d'une efficacité renforcée, Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Nicolas JACQUET, Procureur de la République de Lyon et Laëtitia FRANCCART, Procureure de la République de Villefranche-sur-Saône, ont signé ce 5 janvier 2022 un plan départemental de prévention de la délinquance. Fruit d'un travail partenarial entre les services de l'État et l'ensemble des acteurs locaux (collectivités territoriales, SDMIS, SYTRAL, bailleurs sociaux, acteurs associatifs...), ce plan vise à développer ou créer de nouvelles actions en direction des jeunes et des personnes les plus fragiles.

Alors que les formes de délinquance évoluent, 4 priorités sont fixées jusqu'en 2024, en adéquation avec les réalités du territoire :

- Agir plus tôt et plus loin en direction des jeunes (prévention contre le harcèlement sur les réseaux sociaux, prévention du décrochage scolaire, insertion professionnelle...)
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger (formation des professionnels chargés de la prévention, hébergement des victimes de violences conjugales...)
- Intégrer la population comme un véritable acteur de la prévention de la délinquance (service civique, actions de médiation, sensibilisation du grand public)
- Renforcer la gouvernance autour du Préfet à l'échelle départementale et des Maires à l'échelon communal notamment par le biais des Conseils Locaux de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) et des Conseils Intercommunaux de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD).

Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69